



Clinique de l'Océan
Clinique de la Plage
Tél : 05 59 20 20 13

1 ZA Martin Zaharenia 64122 URRUGNE
46 Bd du Général Leclerc 64700 HENDAYE
www.veterinaire-ocean.com

Automne
2011

NEWSLETTER

NOTRE ÉQUIPE

Nos vétérinaires (arrière plan de droite à gauche) :

- Dr Bertrand CHAMPION
- Dr Jeanne FRENOY (CEAV Méd Interne des animaux de compagnie)
- Dr Estelle PONDEVIE, collaboratrice

Nos auxiliaires de santé animale (en avant plan) : Sandrine, Florence et Nelly qui est en congé de maternité (remplacée par Denise absente de la photo).



NOUVELLES DE LA CLINIQUE

Au travers de cette Newsletter trimestrielle, nous souhaitons vous faire mieux découvrir notre équipe, nos services, notre plateau technique, ainsi que vous faire profiter des actualités de nos deux cliniques. Elle nous permettra également de partager des informations utiles et de parfaire notre communication avec vous.

N'hésitez pas à venir nous voir avec vos propositions, afin qu'ensemble, nous puissions continuer à améliorer le confort et la qualité de vie de tous nos fidèles compagnons.

Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles et agréables à lire.

OISEAU BLESSÉ : QUE FAIRE ? PENSEZ HEGALALDIA À USTARITZ

Ce Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage a déjà accueilli plus de 900 animaux en détresse depuis le début de l'année dans notre région.

Internet : www.hegalaldia.org

Tél (de 7h à 19h et 7j/7) :

06-76-83-13-31 | 05-59-43-08-51



IDENTIFICATION - MICROPUCE



Il arrive malheureusement trop souvent que des animaux se perdent ou se fassent voler, et cela signifie parfois des semaines ou des mois d'inquiétude pour leur maîtres. Faire identifier son animal est une mesure qui permet de mieux retrouver son compagnon dans ces situations. Par ailleurs, l'identification des carnivores domestiques est une obligation légale en France :

- pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1^{er} janvier 2011, **Nouveau 2011**
- pour tous les chiens de plus de 4 mois nés après le 6 janvier 1999,
- avant tout transfert de propriété de chiens ou de chats, à titre gratuit ou onéreux,
- lors de séjours dans les campings, les pensions ou les centres de vacances,
- lorsque l'animal est présenté dans les concours et les expositions.

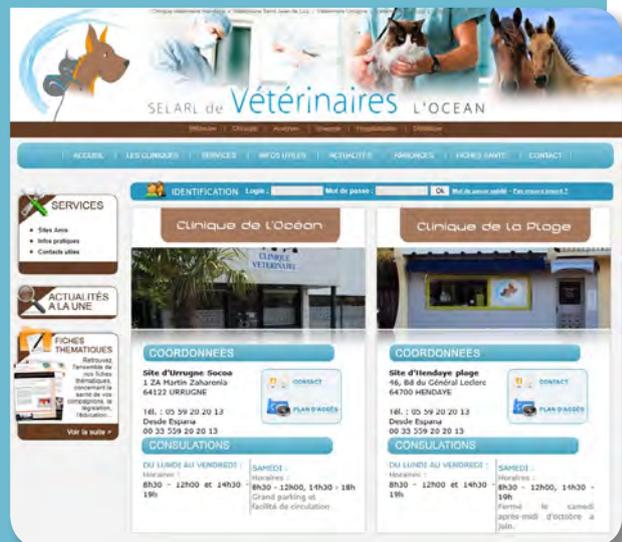
Pour un voyage au sein de l'Union européenne, seul le transpondeur est reconnu comme méthode d'identification des carnivores domestiques identifiés après le 04 juillet 2011. En France, le tatouage reste un moyen d'identification valable.

Lors d'échanges intracommunautaires, les tatouages réalisés avant le 04/07/2011 restent valables, à l'exception de l'Irlande, de Malte et du Royaume-Uni, qui n'acceptent que la puce électronique.

La **micropuce** est une méthode d'identification rapide et pratique qui, contrairement au tatouage, ne nécessite **pas d'anesthésie**. Elle présente également l'avantage de toujours rester lisible. L'implantation se fait sous la peau et permet d'identifier votre compagnon de manière permanente. Chaque transpondeur ou micropuce contient un **code unique** qui est enregistré dans une base de données nationale. Un lecteur de puce permet de lire ce code.



NOUVEAU SITE INTERNET : WWW.VETERINAIRE-OCEAN.COM



Horaires clinique Urrugne : Lundi-vendredi : 8h30-12h & 14h30-19h | Samedi 8h30-12h15 & 14h30-18h

Horaires clinique Hendaye : Lundi-vendredi : 8h30-12h & 14h30-19h | Samedi 8h30-12h15 & 14h30-19h (fermé le samedi après-midi octobre à juin)

LA RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE À LA CLINIQUE DE L'Océan

Le saviez-vous ? Les rayons X furent découverts il y a plus de 100 ans : en 1895. Dans l'année qui suivit, ils étaient déjà utilisés pour diagnostiquer les fractures.

La bonne nouvelle est qu'en médecine vétérinaire, nous disposons maintenant d'appareils radiographiques sophistiqués nous permettant de diagnostiquer toute une série d'affections. Bien que **les os** soient la partie du corps la plus visible, les rayons X nous permettent également d'évaluer la taille, la forme et la consistance de nombreux autres organes.

Par exemple, les radiographies du **thorax** nous permettent de visualiser les poumons et le cœur, tandis que l'imagerie de l'**abdomen** nous montre le foie, la rate, les reins, la vessie et l'utérus. Nous pouvons ainsi identifier les organes qui ont une apparence anormale.

Grâce aux radiographies, nous pouvons « voir » à l'intérieur du corps de nos compagnons sans devoir intervenir chirurgicalement.

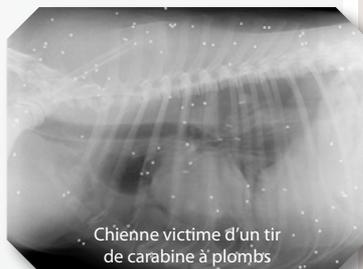
La clinique de l'Océan vient de s'équiper d'un système de développement numérique des radiographies, présentant de nombreux avantages : rapidité permettant ainsi la lecture quelques instants après le tir, correction et traitement d'images, meilleure qualité des clichés obtenus et réduction des déchets pour l'environnement. Les radiographies sont transférées sur l'ordinateur et peuvent être directement visualisées à l'écran.



Fracture du fémur chat



Luxation métacarpo-phalangienne - cheval



Chienne victime d'un tir de carabine à plombs



LÉGISLATION CHIENS DANGEREUX ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

Quels chiens sont concernés ? Les chiens non inscrits au LOF assimilables à la race Staffordshire terrier, american Staffordshire terrier, de type mastiff ou assimilables à la race tosa (catégorie 1); les chiens de garde et de défense : les rottweilers, inscrits ou non au LOF et les chiens de race american Staffordshire terrier, Staffordshire terrier ou tosa obligatoirement inscrits au LOF (catégorie 2).

L'appartenance à la catégorie 1 doit être établie par un vétérinaire et sur un chien adulte. La détention d'un chien de catégorie 1 ou 2 vous soumet à certaines obligations.

Quelles sont les formalités à remplir ? Une demande de permis de détention doit être faite auprès du maire de la commune où vous résidez. Pour cela, votre chien devra être identifié et vacciné contre la rage. La stérilisation est obligatoire pour les chiens de catégorie 1. Vous devrez également fournir un certificat d'assurance qui garantit la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, une attestation d'aptitude et une copie de l'évaluation comportementale de votre chien.

Quel est l'objectif de l'attestation d'aptitude ? Son objectif est de sensibiliser les propriétaires sur le développement des chiens, leur éducation, la prévention des accidents, le dépistage des troubles comportementaux. Cette attestation est délivrée après une formation théorique assurée par un club canin, un éducateur, un dresseur ou un vétérinaire.

A quoi sert l'évaluation comportementale ? Elle classe le chien selon une échelle de dangerosité allant de 1 à 4. Elle précise les contextes exigeant des précautions particulières, les mesures appropriées pour éviter les accidents, les catégories de personnes à maintenir éloignées du chien, et définit le délai au terme duquel l'animal devra à nouveau être évalué. Elle est réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste à la Direction des Services Vétérinaires, dont font partie les vétérinaires de la clinique de l'Océan et de la Plage. Nous sommes à votre disposition pour toute question concernant le sujet.

Infos pratiques sur notre site www.veterinaire-ocean.com.



SÉCHERESSE OCULAIRE VOTRE CHIEN EST-IL ATTEINT ?

Si les yeux de votre chien sont souvent rouges, sales et ternes malgré un nettoyage quotidien, il souffre peut-être de sécheresse oculaire. Dans certains cas, il s'agit d'une simple conjonctivite et un traitement antibiotique sous forme de collyre sera suffisant pour faire disparaître les symptômes. Mais de nombreuses races sont prédisposées à une maladie chronique bien plus sérieuse, qui peut aboutir à la cécité si elle n'est pas traitée à temps : la **kérato-conjonctivite sèche**.



Oeil sec

Cette affection se caractérise par une réduction ou une absence de production de larmes. Le rôle des larmes est de lubrifier la surface de l'œil et de fournir les nutriments, la défense immunitaire et l'oxygène nécessaire au bon fonctionnement de la cornée. Lorsqu'elles font défaut, la cornée s'enflamme, devient douloureuse et se pigmente parfois de manière irréversible, aboutissant ainsi à la cécité.

Un diagnostic précoce est important, car il existe des traitements très efficaces pour traiter cette maladie. Un simple test (le test de Schirmer) peut être réalisé en consultation afin de diagnostiquer la sécheresse oculaire. On compte parmi les races plus particulièrement prédisposées : les bouledogues français et anglais, les shi-tzus, les Lhasa Apso, les terriers du Yorkshire, les Westies, les cavalier King Charles et les carlins.



Oeil sec

LAPINS : PROTÉGEONS-LES



Nous pensons moins souvent à vacciner nos amis les lapins.

Pourtant, ils sont potentiellement exposés à deux maladies fatales, contre lesquelles nous pouvons les protéger efficacement : la **myxomatose** et la **maladie virale hémorragique**.

La myxomatose est principalement transmise par des insectes piqueurs. La maladie provoque un gonflement et une inflammation des paupières entraînant la cécité, ainsi qu'une pneumonie sévère.

Les modes de contamination de la maladie virale hémorragique sont les voies orale et respiratoire, ou encore par les insectes. Les signes cliniques sont les suivants : anorexie, difficultés respiratoires, saignements de nez, troubles neurologiques.